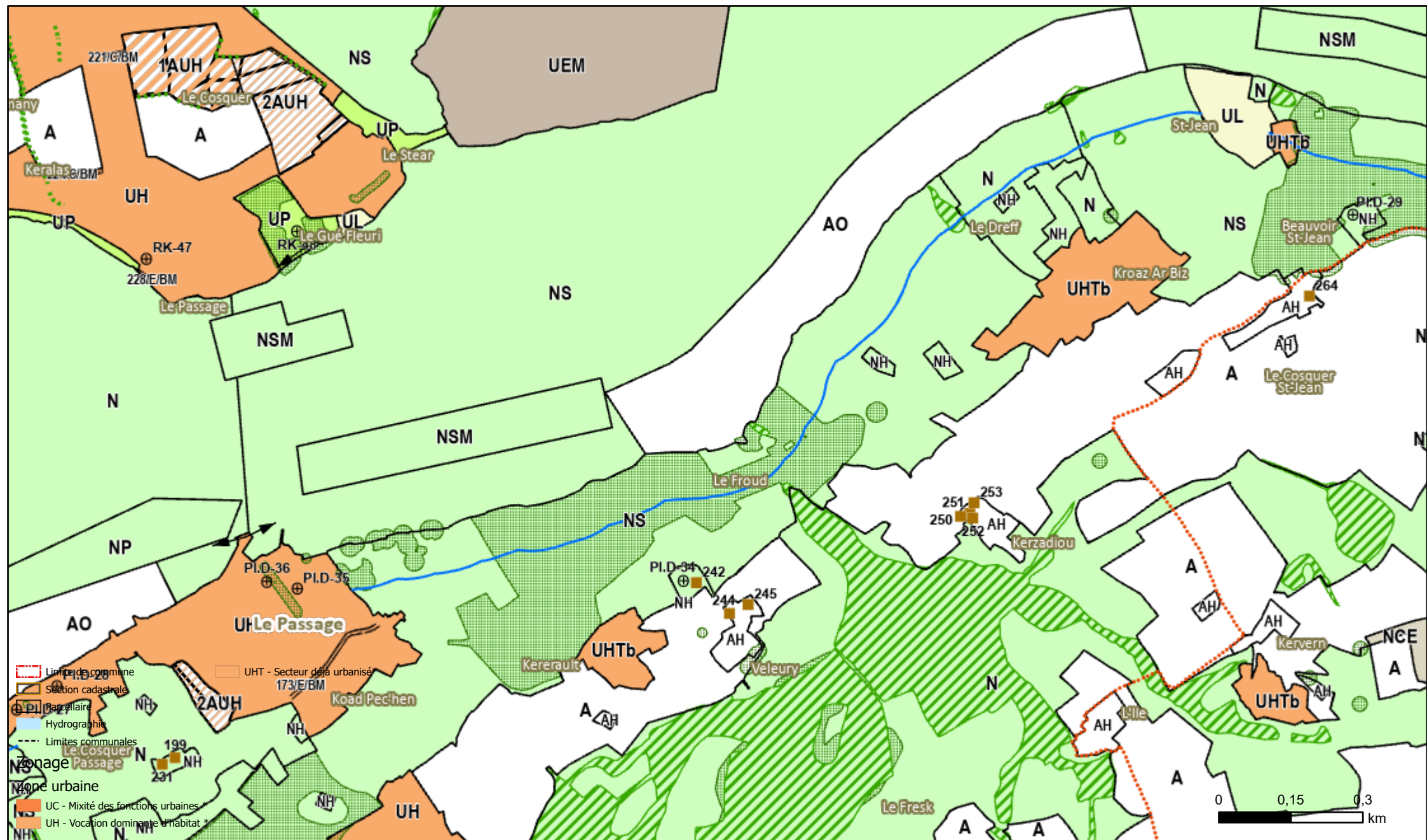


PA 1 SENTIER RANDONNEE ZONAGE PLUI



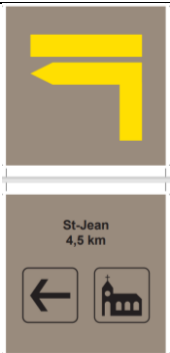
Etude parcellaire, Les Rives de l'Elorn - St-Jean

Section	Parcelle	Adresse terrain	Propriétaire	date réception	adresse	Cp	Ville	tel	mail
		départ devant chapelle St Langui							
CC		chemin Bord de mer	voie intercommunale / Brest métropole						
CC		Chemin du Cosquer Passage	voie privée communale						
CC	122	LE COSQUER PASSAGE	BARAZEUR ROLLAND MADELINE MARIE FRANCOISE	09/05/2023	TY NEOL	29470	LOPERHET		
CC		Chemin du Cosquer Passage	voie privée communale						
CC		Rte du Roc'her de la Croix	Voie maillage intercommunal						
CE		Rte du Rocher de l'Impératrice	Voie maillage intercommunal						
CE	95	parking							
CE	95	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	99	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	100	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	101	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	107	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	33	KERERAULT	MALLEJAC JEANNE MARIE (PERES)	04/04/2023	615 RTE KERERAULT	29470	PLOUGASTEL		
CE	33	KERERAULT	CHAUVIN MARIE THERESE (MALLEJAC)	04/04/2023	34 RUE ANDRE CHENIER	29200	BREST		
CE	33	KERERAULT	TREVIDY LAURENCE (MALLEJAC)	04/04/2023	8 RUE CDT NATALINI	29200	BREST		
CE	33	KERERAULT	MALLEJAC VALERIE	19/04/2023	22 RUE DU PONT	29470	PLOUGASTEL		
CE	34	KERERAULT	CLOAREC MIKAEL	12/04/2023	349 RTE DU ROCHER DE L IMPERATRICE	29470	PLOUGASTEL		
CE	46	KERERAULT	CLOAREC MIKAEL	12/04/2023	349 RTE DU ROCHER DE L IMPERATRICE	29470	PLOUGASTEL		
CE	47	TOULL AR ROHOU	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	95	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	93	COAD PEHEN	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE		Rte du Roc'her de l'Impératrice	Voie maillage intercommunal						
CE		ALL DE LA VOIE ROMAINE - TOULL AR R	voie privée communale						
CI		ALL DE LA VOIE ROMAINE - TOULL AR R	voie privée communale						
CI		LE FRESK VND1	voie privée communale						
CK		RTE DE PENN AR RUN	voie intercommunale / Brest métropole						
CI		CHE DE DOUAR LANN	voie intercommunale / Brest métropole						
CP		KERGUELEN VND3	Chemin privé communal / VND3						
CP		RTE DE L'ISLE	voie intercommunale / Brest métropole						
CP		Rue Eric Tabarly	voie intercommunale / Brest métropole						
CN		Rte de la chapelle Saint-Jean	voie intercommunale / Brest métropole						
CM		Cosquer Saint Jean	Chemin privé communal / VND2						
CM		Le Dreff	Chemin privé communal / VND2						
CM		RTE DU KROZHKER	voie intercommunale / Brest métropole						
CM		CHE TIEZ AR ROZ	voie intercommunale / Brest métropole						
CO		Rte de la chapelle Saint-Jean	voie intercommunale / Brest métropole						
CO		chapelle St-Jean	commune Plougastel						
CO			passage sur la grève entre chapelle et le Dreff /devant camping						
CO		Che Beg an Dre	voie intercommunale / Brest métropole						
CO		Rte de la chapelle Saint-Jean	voie intercommunale / Brest métropole						
CO		LE DREFF VND1	voie privée communale						
CN		chemin du Frouit	voie privée communale/VND1						
CN		chemin du Frouit	voie privée communale/VND1						
CE		chemin du Ster							
CE	7	LE FROUD	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	6	LE FROUD	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CE	5	KERERAULT	Conseil départemental du Finistère		32 BD DUPELIX	29000	QUIMPER		
CC		Che de Coat Pehen	Voie maillage intercommunal						
CC		chemin Bord de mer	voie intercommunale / Brest métropole						

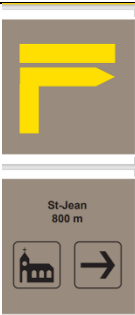
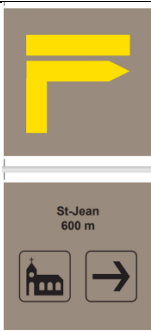
Signalétique Rives de l'Elorn / St-Jean

						implantation
1	Le Passage Espace herbe proche local aviron	Panneau départ circuit cf cahier des charges page 47 L 150, H 100 cm Page 47 de la charte Montants bois : Essence bois non traîtée p.51 : chêne Matériau panneau : gravure sur stratifié compact (page 52) Pose dans un fourreau métallique, dé de béton carré de 40 x 40 cm de côtés – 25 cm de haut (page 49)	Carte IGN + pictos	Pictos : 2 chapelles Camping, fontaines au Dreff, St-Langui, St Jean, chantier de fouilles, Parkings au Passage, St- Jean, point de vue Rocher de l'Impératrice, port au Passage.	1 panneau bois Scellement et pose	Espace en herbe près local aviron Propriétaire ?
1		2 lutrin 60x40 cm – histoire du bac, chambre peinture Eugène Boudin, histoire des villas	Français, breton +QR code vers autres langues	1 lutrin installé au port, sur espace vert	2 lutrins lave émaillée ou équivalent (inclusion par vitrification) sur support + pieds acier cortex 1 scellement et pose	Espace en herbe près local aviron Propriétaire ?
2	Croisement chemin Bord de Mer/Chemin du Cosquer Passage	Tourner à gauche sur poteau téléphone 1 lutrin 60x40 cm – constructions des ponts		1 lutrin installé sur espace vert, proximité banc	1 lutrin lave émaillé sur support + pieds 1 scellement et pose 1 peinture sur support	Espace en herbe où il a un banc Propriétaire ?
3		Support naturel – peinture trait droit			2 Peintures sur supports	
4		Peinture tourner gauche sur poteau téléphone et compteur électrique / gouttière			2 Peintures sur supports	Faire dde à M. et Mme Malgorn pour trace sur gouttière maison 120 chemin du Cosquer Passage
5		Peinture tourner à droite sur arbre			1 peinture sur support	
6	Face à 235 Rte du Rocher de la Croix	Pose d'un panneau pour automobiliste – Attention randonneurs		Vigilance : rando-fiche	1 panneau attention randonneurs	Est-ce possible d'avoir le panneau et la pose par Brest Métropole ?

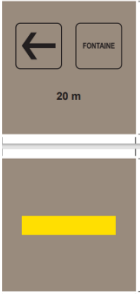
7	Intersection Chemin du Cosquer Passage/Rte du Rocher de la Croix	Peinture tourner à gauche sur poteau électrique près de 200 rte du Rocher de la Croix			1 peinture sur support	
8	Intersection Rte du Rocher de la Croix / Rte du Rocher de l'Impératrice	Peinture tourner à droite sur poteau électrique Un passage pour piétons vient d'être aménagé entre cette intersection et l'entrée parking Rocher Impératrice			1 peinture sur support	
9	Entrée parking Rocher Impératrice	Peinture tourner à gauche sur arbre			1 peinture sur support	
10	Bois rocher	Peintures sur arbre 1 lutrin 60x40 cm – présentation chantier de fouilles	Français, breton +QR code vers autres langues	Voir avec N.Naudinot pour les logos	5 peintures sur arbres 1 lutrin lave émaillée ou équivalent (inclusion par vitrification) sur support + pieds acier cortex 1 scellement et pose. 1 scellement et pose	Dde à faire à Ronan Le Bars/ ENS CD 29
11	Sortie bois	Peinture tourner gauche sur poteau électrique face à la sortie		Vigilance : rando-fiche	1 peinture sur support	
12	Route entre 11 et 13	Peintures sur arbres ou poteaux	Espace piétons aménagé		2 peintures sur support	Est-il possible de peindre des pictos marcheurs sur espace protégé bas côtés comme pt 8?

13	Intersection allée voie romaine/rte rocher de l'Impératrice	Installation d'une borne avec 2 plaquettes 1-tourner à gauche 2-picto chapelle, flèche gauche, St-Jean et distance			1 borne avec scellement 2 plaquettes	Angle sud parcelle CD 18 (BMO)
14	Face au 350 rte du Rocher de l'Impératrice	Pose d'un panneau pour automobiliste – Attention randonneurs			1 panneau attention randonneurs	
15	Intersection allée voie romaine/rte de Kérérault	Peinture trait droit sur poteau électrique			1 peinture sur support	
16	Au niveau du magasin de matériaux / entrée chemin terre	Peinture trait droit sur gros rocher ou arbre Entre 16 et 17 ajouter marques sur supports naturels			1 peinture sur support	
17	Sortie voie romaine	Peinture sur transformateur électrique		Vigilance : rando-fiche	1 peinture sur support	
18	Après pont	Pose d'un panneau pour automobiliste – Attention randonneurs			1 panneau attention randonneurs	
19	Entre pont et le Fresk	2 peintures trait droit sur arbre et poteau électrique			2 peintures sur supports	
20	Village du Fresk	1 peinture sur gouttière tourner à droite 1 peinture trait droit sur poteau téléphone		Demander autorisation support sur gouttière au propriétaire	2 peintures sur supports	
21	Chemin de terre	Peintures sur arbres			3 peintures sur arbres	
22	Intersection chemin/Rte de l'Isle	Peinture tourner à droite sur poteau électrique			1 peinture sur support	

23	Intersection rte de l'Isle/Rue Eric Tabarly	Peinture tourner à gauche sur panneau stop			1 peinture sur support	
24	Intersection rue Tabarly/rte de la chapelle	Peinture tourner à gauche sur abri bus			1 peinture sur support	
25	Rte de la chapelle	Pose d'un panneau pour automobiliste – Attention randonneurs		Vigilance : rando-fiche	1 panneau attention randonneurs	
26	Entre stop et Kervern	2 peintures sur arbres			2 peintures sur support	
27	Kervern	1 peinture trait droit sur poteau électrique			1 peinture sur support	
28	Intersection Rte de la chapelle/serre	Installation d'une borne avec 3 plaquettes 1. Tourner à droite 2. Attention, zone agricole (panneau en jaune, cf p.44) 3. picto chapelle, flèche droite , St-Jean et distance		Vigilance : rando-fiche	1 borne avec scellement 3 plaquettes	Installation sur parcelle CM 111 (Mairie) Attention poteau électrique à proximité
29	Virage face serre	1 peinture tourner à gauche sur arbre			1 peinture sur support	
30	Sortie chemin	1 peinture tourner à gauche sur arbre			1 peinture sur support	

31	Entrée chemin de terre/ face au 235 rte de le Dreff	Installation d'une borne avec 2 plaquettes 1. Tourner à droite 2. picto chapelle, flèche droite , St-Jean et distance			1 borne avec scellement 2 plaquettes	Au coin de la parcelle CN 66
32	Chemin de terre	Peinture sur arbre			1 peinture sur support	
33	Arrivée dans village Le Dreff	Pose d'une borne (visible A/R) utilisation 2 faces Face 1 (2 plaquettes) 1. Flèche tourner à droite 2. picto chapelle, flèche droite , St-Jean et distance			1 borne avec 3 plaquettes 1 scellement et pose	Au coin de la parcelle CO 196 (BM)
34	Entre le Dreff et St-Jean	2 peintures sur arbres			2 peintures sur arbres	

35	Site chapelle St-Jean	2 peintures sur poteaux tél 1 borne avec 3 plaquettes (avant accès grève) 1. Flèche tourner à gauche 2. Attention, si grande marée, revenir sur vos pas jusqu'au Dreff 3. Le Passage, x km, temps 2 lutrins 60x40 cm – histoire du pardon des oiseaux		Vigilance : rando-fiche	2 peintures sur supports 1 lutrin lave émaillée ou équivalent (inclusion par vitrification) sur support + pieds acier cortex 1 scellement et pose 1 borne avec 3 plaquettes 1 scellement et pose	Dde à faire à ABF
36	grève	2 peintures sur arbres			2 peintures sur arbres	
36 bis	Route montée si gde marée	2 peintures sur arbres			2 peintures sur arbres	
37	Intersection chemin Beg an Dre/Rte Le Dreff	Peinture tourner à gauche sur support 1 lutrin présentation Zone Natura 2000 (faire demande à la DDTM)			1 peinture sur support 1 lutrin lave émaillé sur support + pieds 1 scellement et pose	Dde DDTM, Syndicat Bassin Elorn Nord de la parcelle CO 23
38	Rte de Le Dreff	2 peintures sur arbres			2 peintures sur arbres	
33 bis	Arrivée dans village Le Dreff	Pose d'une borne (visible A/R) utilisation 2 faces Face 2 Flèche tourner à droite			Cf pt 33	

39		Pose d'une borne avec 2 plaquettes 1. Trait tt droit 2. Fontaine, flèche gauche, 20 m			1 borne avec 2 plaquettes 1 scellement et pose	Angle de la parcelle CO 176
40		Peintures sur poteaux tel + abri bus			2 peintures sur supports	
41	Bois	Partie non accessible actuellement Peintures sur arbres			2 peintures sur supports	
42	Le Frouit	1 borne avec 3 plaquettes (avant accès grève) 1. Flèche droite par la grève 2. Flèche gauche par le bois (si grande marée) 3. Le Passage, x km, temps		Vigilance : rando-fiche	1 borne avec scellement 3 plaquettes	Limite parcelle CE 7 (Est) : CD 29
43	Accès à la grève	4 marques sur supports naturels			4 peintures sur supports	
44	Accès par le bois	2 marques sur support naturel			2 peintures sur supports	
45	Borne posée par le CD 29 déjà existante	Peut-on ajouter des plaquettes/la modifier			???	
46	Traversée du bois	3 peintures sur supports			3 peintures sur supports	
47	Sortie bois	4 peintures sur supports			4 peintures sur supports	

		1 borne posée par le CD (plaquette manquante) y ajouter 1 plaquette avec trait droit			1 plaquette trait droit	
48	Après bois	2 peintures sur arbre et poteau			2 peintures sur supports	
49	Intersection Chem Coat Pehen	2 peintures sur supports			2 peintures sur supports	
50	Descente vers grève	3 peintures sur supports à compléter Tt droit et tourner à gauche			2 peintures sur supports	
51	Port du Passage	1 peinture sur support			1 peinture sur supports	

Résumé :

- 1 panneau accueil
- Retirer panneau rando au Passage - 1
- 6 lutrins (2 + 1 au Passage, 1 au Rocher, 1 à St Jean, 1 zone Natura 2000)
- 4 panneaux pour automobilistes – voir si fourniture et pose par service voirie
- 7 bornes
- 19 plaquettes (9 plaquettes avec texte ou picto / 10 plaquettes avec balise jaune)
- forfait pour peintures support naturel (80 ex)
- forfait pour retrait anciennes peintures (40 ex)
- signalétique à actualiser ; ex/ retrait du n°15
- Que fait-on de la signalétique installée dans le bois par le CD qui signale pour «tour du site » ?
- Demande travaux enfouissement réseau pour les points 1, 13, 28, 31, 33, 35

Rando fiche

Indiquer les points de vigilance route pour les randonneurs : (Vigilance : route qui monte vers Rocher de l'Impératrice, route chapelle St-Jean

Vigilance : marée haute entre chapelle et camping, grève vers le Fresq

Techniques, matériaux

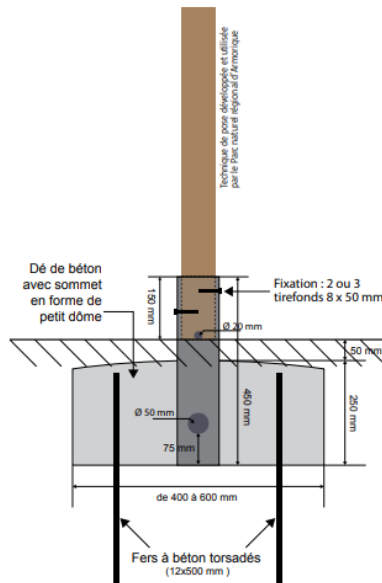
Pose et scellement 1 panneau accueil (Le Passage), 6 panneaux d'interprétation, 7 bornes

Technique 3 - Pose dans un fourreau métallique

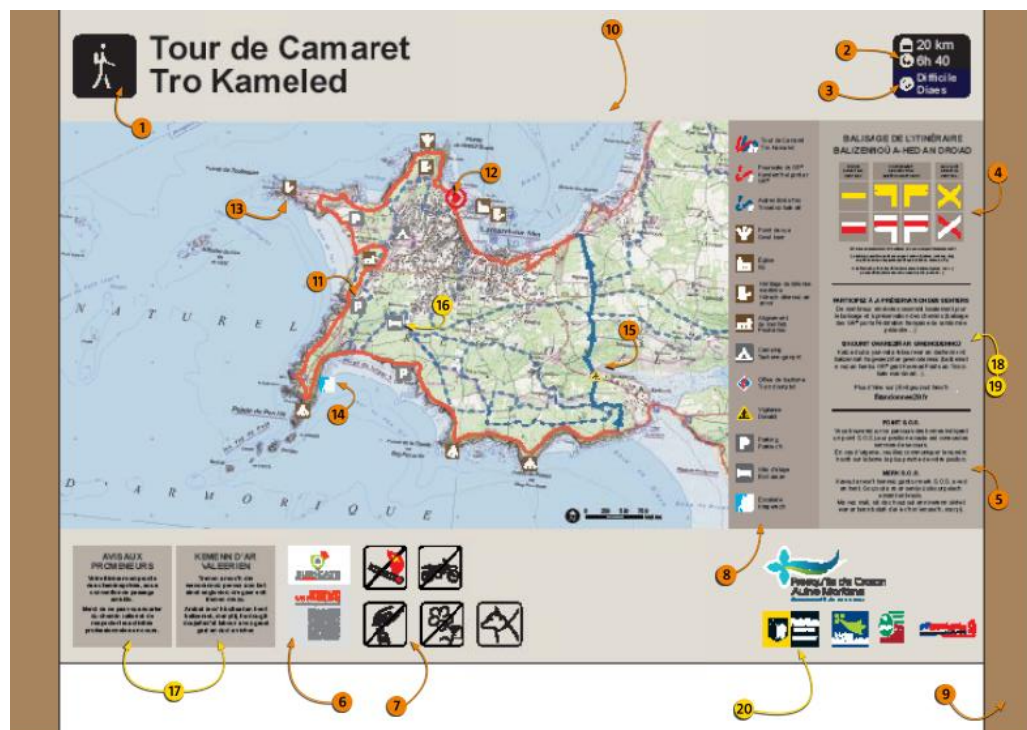
Le poteau posé dans un fourreau en acier galvanisé de 4 mm d'épaisseur, lui-même inséré dans un cube de béton comprenant 4 tiges anti-arrachement (fers à béton Ø 12 mm). Cette technique allonge la durée de vie du bois qui n'est plus en contact avec la terre.

Cette pose est préconisée dans le Parc naturel régional d'Armorique pour garantir une plus grande durabilité des supports.

Bornes basses	Bornes hautes	Mâts
Dé de béton carré de 40 x 40 cm de côtés, 25 cm de haut.	Dé de béton carré de 40 x 40 cm de côtés, 25 cm de haut.	Dé de béton carré de 60 x 60 cm de côtés, 25 cm de haut.



Modèle panneau accueil (Le Passage)



Panneau accueil (port du Passage) / L 150, H 100 cm

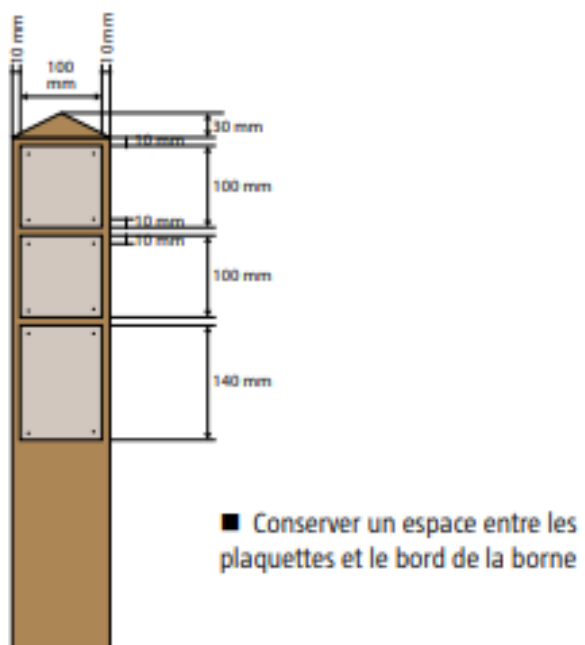
1 exemplaire

Montants bois : Essence bois non traitée p.51 : chêne

Matériau panneau : gravure sur stratifié compact (page 52)

Pose dans un fourreau métallique, dé de béton carré de 40 x 40 cm de côtés – 25 cm de haut (page 49)

Modèle borne



Dimensions (page 28)	Hauteur hors sol : 1050 mm
Section carrée (page 28)	120 mm x 120 mm
Essence bois non traitée p.51	chêne
Sommet pointe diamant (page 28)	3 cm de haut
Pose (page 49)	Pose dans un fourreau métallique/ Dé de béton carré de 40 x 40 cm de côtés – 25 cm de haut.

Lutrin interprétation

Lave émaillée ou équivalent (inclusion par vitrification), 40x60 cm, bac en aluminium épaisseur 40/10^e, Inclinaison du lutrin à 30° pour une bonne visibilité

Panneaux qui comprendront des textes et des photos et/ou dessins.
Pieds acier cortex, pose dans fourreau métallique et plot béton.

Le 17/01/24



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
BRETAGNE**

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère

Dossier suivi par : THOMAS Olivier

Objet : Dossier papier AU - CONSULTATION PREALABLE

Numéro : CP 029189 24 00001 U2901

Adresse du projet : Route de la Chapelle Saint-Jea
PLOUGASTEL DAOULAS

Déposé en mairie le : 30/01/2024

Reçu au service le : 30/01/2024

Nature des travaux: Installation et travaux divers

Demandeur :

COMMUNE DE PLOUGASTEL-DAOULAS
PLACE JEAN FOURNIER

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS
France

DEMANDE DE CONSULTATION EN AVANT PROJET

Vous avez souhaité recueillir mon avis préalable en amont du dépôt de demande d'autorisation du projet cité en objet.

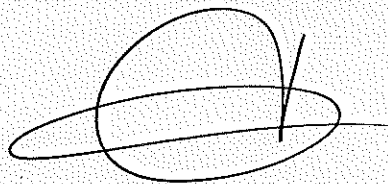
L'examen du dossier présenté appelle les remarques suivantes :

- La structure du panneau devra être en acier corten.

Je vous informe que ce avis n'a pas valeur d'accord et ne préjuge pas de la décision définitive prise par l'autorité compétente. Les travaux concernés étant soumis à autorisation, ils ne pourront être entrepris sur la base du présent document. Cet avis devra être joint à la demande d'autorisation de travaux qui sera déposée à l'issue des échanges.

Diffusion : Mme Le Bot (Mairie Plougastel-Daoulas) - christelle.lebot@mairie-plougastel.fr

Fait à Quimper

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' with a horizontal line through it, and a vertical line extending upwards from the right side of the 'O'.

L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Olivier THOMAS





16

19

17

18

N 165

118

Ant.

comusée

D 33

St pomp

Éc.

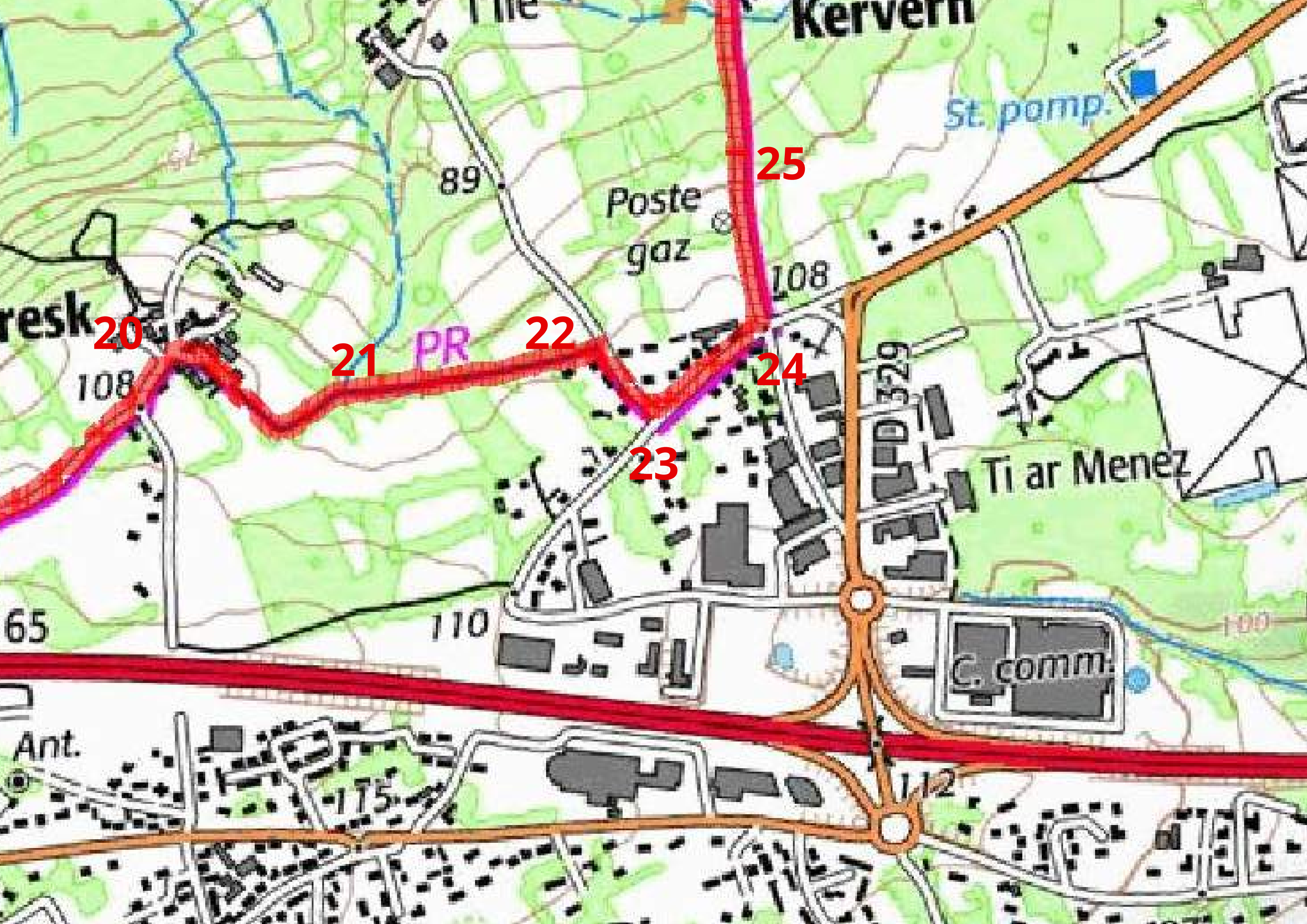
116

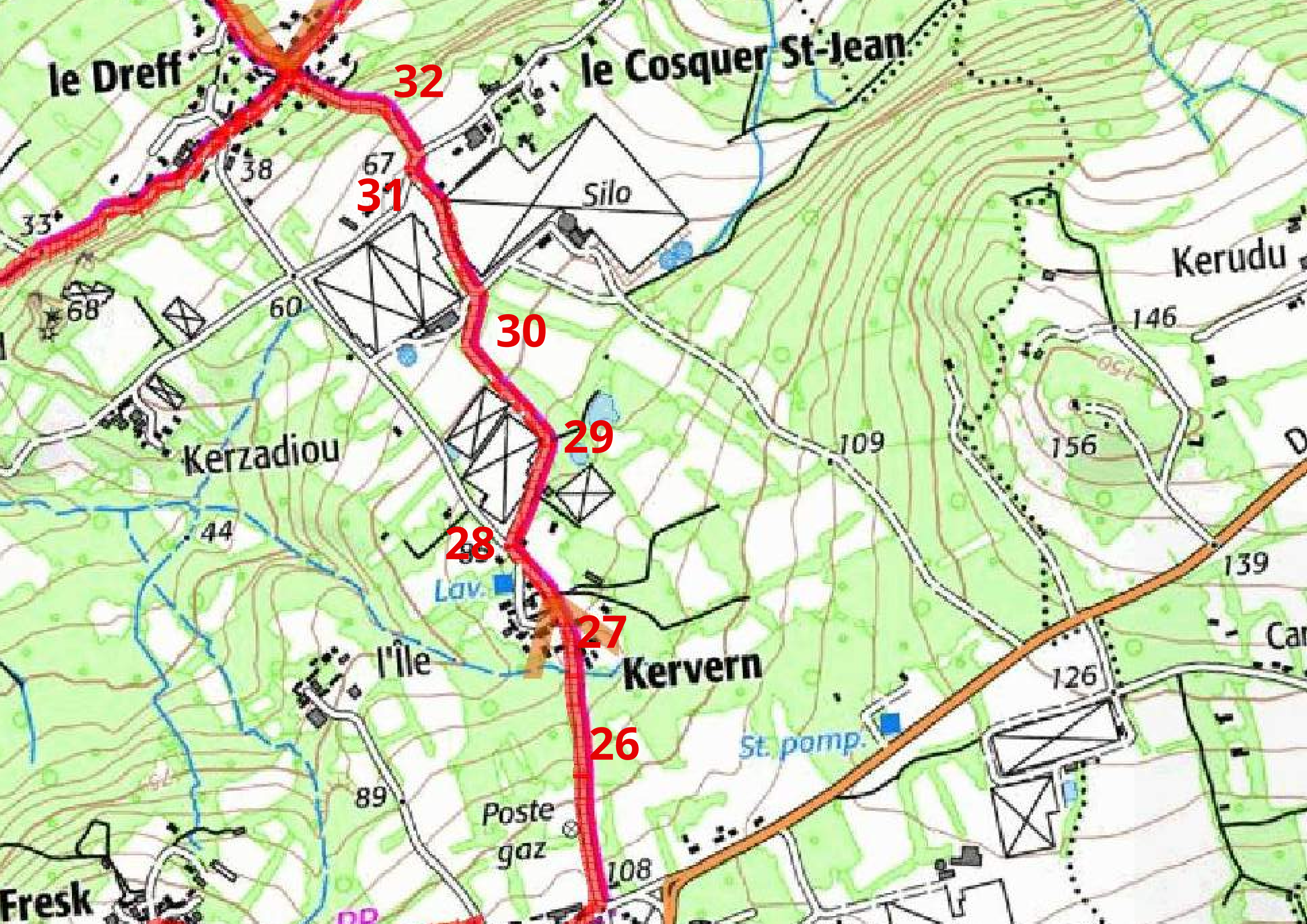
118

115

119

10





le Dreff

le Cosquer St-Jean

32

31

Silo

30

29

28

27

26

Kerzadiou

Kerudu

l'île

Kervern

Fresk

Poste
gaz

St. pomp.

PP



36

36

37

35

Chap.

St-Jean

36 bis

Chât.

Beauv

13

34

38

Dreft

le Cosq

33

67

le Dreff

40

39

38

67

41

33

68

60

le Froud









Randonnée n°32794091

 **Durée :** 2h34m16
 **Distance :** 9,23 km
 **Dénivelé positif :** 177 m
 **Dénivelé négatif :** 175 m
 **Point haut :** 115 m
 **Point bas :** 1 m

Difficulté :
 **Retour point de départ :** Oui
Activité : Activité inconnue

 **Commune :** Plougastel-Daoulas (29470)

Description

Commencez par indiquer le point de départ. Si l'accès est en voiture, précisez les possibilités concrètes de stationnement. Si l'accès peut se faire aussi en transports en commun, précisez le moyen et la ligne à utiliser.

(D/A) Décrivez ici les instructions à partir du départ.

La description doit s'achever par la référence au point d'arrivée : (A) pour une randonnée en ligne, (D/A) pour une boucle.

Points de passages

 D/A

N 48.391406° / O 4.381672° - alt. 4 m - km 0

 D/A

N 48.391568° / O 4.381297° - alt. 4 m - km 9.23

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/32794091>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



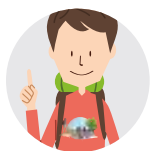
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando du *visorandonneur*
Préparer et partager ses randos

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

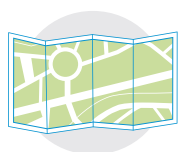
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



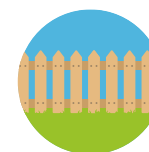
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



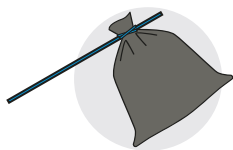
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.



Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR)

Formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000

Ce formulaire concerne les projets d'inscription au PDIPR et/ou d'aménagement de chemins de randonnée (pédestre, équestre et VTT) situés dans une zone Natura 2000.

Il est à remplir par le porteur local de l'itinéraire, à partir des informations disponibles sur les sites internet et avec l'aide éventuelle des chargés de mission Natura 2000.

Il doit permettre d'identifier les éventuelles incidences de votre projet sur les enjeux des sites Natura 2000.

Il est à fournir au Conseil général qui instruit les dossiers liés au PDIPR. En fonction des aménagements prévus, ce formulaire peut être transmis aux services de l'Etat.

1. Identification du projet

Coordonnées du porteur de l'itinéraire

Nom de la structure : Mairie de Plougastel

Nom du porteur de projet : M. Dominique CAP, maire

Adresse du siège : Mairie 1 rue Jean Fournier Plougastel

Téléphone : 02 98 37 57 47 (Christelle LE BOT)

Courriel :

Description du projet

Nom de(s) itinéraire(s) traversant une zone Natura 2000 : Sentier St Jean - Rives
..... de l'Elorn

Commune(s) concernée(s) : PLOUGASTEL

Identification des sites Natura 2000 concernés

Nom ou identifiant du ou des site(s) (ex. FR5302011)	Objectifs de conservation des sites	Situation du projet	
		ZPS*	ZSC*
1 ^{er} FR 53 000 24 <i>Rivière Elona</i>	<i>habitats forestiers, rivière estuarienne, dunes et tourbières, espèces animales = poissons, loutres, escargots de Quimper</i>		X
2 ^{ème}			
3 ^{ème}			
4 ^{ème}			
5 ^{ème}			

* ZSC : zone spéciale de conservation (directive Habitat faune flore)

* ZPS : zone de protection spéciale (directive Oiseaux)

2. Cartes spécifiques à joindre au formulaire

- ☒ Une carte d'ensemble (1/100000^{ème} à 1/25000^{ème}) avec les tracés des itinéraires et les zones Natura 2000 concernées ;
- ☐ Une ou plusieurs carte(s) de détail présentant les habitats et les espèces d'intérêts communautaires des sites Natura 2000 concernés (1/25000^{ème} à 1/5000^{ème}). Si le territoire de votre projet est relativement grand, utiliser plusieurs cartes de détail comportant une légende.

Où trouver les informations pour réaliser ces cartes ?

Pour réaliser les cartes demandées, vous pouvez :

- soit vous rapprocher des gestionnaires ou des chargés de mission Natura 2000 des sites concernés :
<http://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Natura-2000>
- soit utiliser le portail Carmen : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/carto_hab_29.map

Quels éléments indiquer sur la ou les carte(s) de détail ?

- Les tracés des itinéraires,
- Les aires de stationnement des véhicules, accès,
- Les aires pour le public (aire destinée à l'accueil, regroupements pressentis, cheminements depuis les parkings,...)
- Les zones de protection réglementaire (arrêté de protection de biotope, ...), zones de protection renforcée (sécurité, environnement),
- Les périmètres des sites Natura 2000 concernés,
- La cartographie des habitats d'intérêt communautaire, et éventuellement des espèces d'intérêt communautaire.

Si votre projet comporte des aménagements, vous devez également indiquer les éléments suivants :

- La localisation précise des éventuels aménagements prévus (zone de parking, signalétique, plantation, défrichement, coupe d'arbre, apport de matériaux, passerelle, platelage,...)
- Les zones d'évolution des engins, de dépôts de matériel, de l'installation de chantier...
- La localisation des zones de dépôts des déblais (temporaires ou permanents).

4. Descriptif des travaux d'ouverture et/ou aménagements

- Période(s) de réalisation des travaux
- Précisions utiles sur les aménagements et/ou les travaux d'ouverture indiqués sur le(s) carte(s) de détail (emprise du défrichement, matériaux utilisés, espèces plantées...)
- Descriptif des ouvrages de franchissement de cours d'eau (ancrage des ouvrages...), et de gestion des eaux pluviales (buses, drains, recalibrage de fossés...)
- Précisions sur le matériel utilisé (descriptif des engins de terrassement et de leur adaptation à la portance du sol...) et sur le déroulement du chantier
- Devenir des matériaux extraits et des zones de dépôts...

La description de ces différents points doit être très précise au droit du ou des sites Natura 2000 traversés. Elle devra systématiquement s'appuyer sur la cartographie jointe.

• Pose de balisage (borne en bois) et pose de signalétique (peintures sur supports naturels) selon la charte officielle du balisage du Conseil départemental du Finistère.

• Pose de 6 panneaux d'interprétation (matériaux vus avec l'architecte des Bâtimets de France et le service des Espaces Naturels sensibles du Département). 2 panneaux au pont du Passage (Chapelle)
1 panneau au niveau ancien Passage (bord eau)
1 panneau Rocher de l'impératrice 1 panneau dans l'enclos de la chapelle St Jean, 1 panneau au sud du Dreff (au niveau de la grève).

Pas de travaux d'aménagements

travaux d'installation du balisage et signalétique
= 2nd semestre 2024

Remarque : si votre demande porte sur un site classé ou inscrit une demande d'autorisation ou de déclaration doit être déposée en Préfecture dès lors que des travaux sont prévus dans le cadre de votre demande.

3. Evaluation des incidences Natura 2000 : 1^{er} niveau

Le premier niveau de l'évaluation des incidences Natura 2000 doit permettre par des questions simples d'évaluer l'ampleur du projet et de ses incidences potentielles sur les enjeux des sites Natura 2000.

Si votre projet comporte uniquement l'utilisation de chemins existants, vous devez compléter le tableau 3.1. Si en plus des aménagements sont nécessaires, vous devez également remplir le tableau 3.2.

3.1 Utilisation d'un chemin existant sans aménagement

Passage sur un chemin non carrossable	☒ Oui	☐ Non
Passage à gué (de ruisseau, rivière ou zone humide)	☐ Oui	☒ Non
Présence d'habitat ou d'espèce d'intérêt communautaire sur l'emprise entretenue des chemins	☐ Oui	☒ Non
Présence à moins de 50 m d'un secteur de nidification pour les oiseaux d'intérêt communautaire (pour les ZPS uniquement)	☐ Oui	☒ Non
Présence à moins de 300 m d'une zone d'hivernage pour les oiseaux d'intérêt communautaire (pour les ZPS uniquement)	☐ Oui	☒ Non

Si vous avez répondu au moins un «oui», l'évaluation des incidences doit se poursuivre, vous devez remplir le tableau du paragraphe 5.

Si vous avez répondu uniquement des «non», votre projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur les sites Natura 2000 concernés. Remplissez l'engagement en dernière page.

3.2 Cheminement nécessitant des travaux d'ouverture et/ou d'aménagement

Présence d'habitat ou d'espèce d'intérêt communautaire sur l'emprise des travaux (parcelle concernée par les travaux, zones d'évolution des engins, zone de stockage de matériel,...)	☐ Oui	☒ Non
Aménagement de passerelles hors zones urbanisées	☐ Oui	☒ Non
Présence d'habitat ou d'espèce d'intérêt communautaire sur les parcelles recevant des déblais (temporaires ou permanents)	☐ Oui	☒ Non
Travaux susceptibles d'avoir une incidence sur la qualité de l'eau (rejets, matières en suspension, passage d'engins à gué,...)	☐ Oui	☒ Non
Présence, à moins de 20 m de l'aménagement, d'un gîte à chauve-souris	☐ Oui	☒ Non
Présence à moins de 50 m de l'aménagement d'un secteur de nidification pour les oiseaux d'intérêt communautaire (pour les ZPS uniquement)	☐ Oui	☒ Non
Présence à moins de 300 m de l'aménagement d'une zone d'hivernage pour les oiseaux d'intérêt communautaire (pour les ZPS uniquement)	☐ Oui	☒ Non

Si vous avez répondu au moins un «oui», l'évaluation des incidences doit se poursuivre, vous devez remplir le descriptif des aménagements et le tableau des paragraphes 4 et 5.

Si vous avez répondu uniquement des «non», votre projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences significatives sur les sites Natura 2000 concernés. Remplissez l'engagement en dernière page.

6. Conclusion de la démarche simplifiée d'évaluation des incidences Natura 2000

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidence de son projet.

Le projet est susceptible d'avoir une incidence au regard des objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 ?

- ☒ Non : Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur.
- ☐ Oui : Par conséquent, ce document est insuffisant au regard de l'étude d'incidences au titre de Natura 2000. Une étude complémentaire doit être menée. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : <u>Plougastel</u>	Signature : <u>Dominique</u> CAP <u>Maire de Plougastel</u>
Le (date) : <u>15/12/24</u>	 

Rappel du code de l'environnement : Art L.414 (extraits)

VI : L'autorité chargée d'autoriser ou de recevoir la déclaration s'oppose à tout projet si la démarche d'évaluation des incidences Natura 2000 :

- n'a pas été réalisée.
- Se révèle insuffisante
- Conclut à une atteinte des objectifs de conservation des sites Natura 2000.

VII. - Lorsqu'une évaluation conclut à une atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000 et en l'absence de solutions alternatives, l'autorité compétente peut donner son accord pour des raisons impératives d'intérêt public majeur. Dans ce cas, elle s'assure que des mesures compensatoires sont prises pour maintenir la cohérence globale du réseau Natura 2000. Ces mesures compensatoires sont à la charge (...) du bénéficiaire du projet, la Commission européenne en est tenue informée.

Avis du service instructeur

.....

.....

.....

L'évaluation d'incidences doit-elle se poursuivre ? ☐ Oui ☐ Non

Conseil général du Finistère
Service des espaces naturels et des paysages

32, bd Duplex 29196 Quimper cedex
Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
Courriel : senp@cg29.fr

www
.cg29
.fr

La description de ces différents points doit être très précise au droit du ou des sites Natura 2000 traversés. Elle devra systématiquement s'appuyer sur la cartographie jointe.

[illegible]



Habitats d'intérêt communautaire Site Natura 2000 "Rivière Elorn"

Périmètre du site Natura 2000 Rivière Elorn

Habitats Natura 2000

- 1130 Habitats estuariens
- 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse
- 1170 Roche médiolittorale en mode exposée
- 1310 Végétations pionnières à Salicornia

- 1330 Prés-salés atlantiques
- 4030 Landes sèches européennes
- 8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques
- 9130 Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum



0 250 500 m

SBE 2022 / Source : ORTHO 2018

